L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE, & CO.
NO. 87, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS.

Douze piastres par an pour la feuille, payables d'avance par Trimestre.—Le Français et la feuille d'Anglais paraissent par mois aux jours et moyennant... [illegible] ...Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés n'aient été payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, une le leur abonnement.

ANNONCES—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, donne lieu à... [illegible] ...annonce. La carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les agens pour navires, bateaux et bateaux à vapeur, et les maisons de commerce faisant la commission, $90. Ces abonnemens se paient d'avance par trimestre.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles qui appellent l'attention du public à des ventes d'immeubles, de meubles, les articles signés par des passagers, les nouvelles de bienfaisance, etc. doivent payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles, seront payées par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, seront payés le double du prix des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, esclaves marrons, annonces d'avocats etc., lui seront portées en compte séparément et aux prix ordinaires.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées jusqu'à avis contraire, et devront être payées en conséquence.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il n'y ait un répondant.

LES THEATRES et autres endroits d'amusement publics, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs paieront $150.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

LIGNE DE BATEAUX A VAPEUR ENTRE LA ORLEANS ET LE BAYOU LAFOURCHE.

Cette ligne se composera des trois bateaux suivans:

Le bateau à vapeur PAUL JONES, capt. Thomasson,—Le bateau à vapeur TECHE, capit. Wiemmore.—A. GALLATIN, W. McClintock.

Les bateaux ci-dessus mentionnés sont en très bon état et commandés par des officiers capables et attentionnés. Ils tiendront pendant la saison des eaux hautes, la ligne entre les ports mentionnés ci-dessus et la plus grande attention sera apportée au fret placé sur ces différents bateaux.

Ils n'auront point de jours réguliers pour leur départ et feront leur voyage avec toute la célérité possible. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à HENRY TETE, 13, rue Conti.

N. B. Ces bateaux ne seront point responsables des dettes contractées par leurs officiers, à moins qu'elles ne soient autorisées par un ordre du capitaine ou du consignataire. 14f

POUR PITTSBURG, CINCINNATI, Louisville et ports intermédiaires—Le superbe steamer MEMPHIS, capitaine John Dixon, réparé à neuf, partira incessamment ayant la majeure partie de son chargement arrêtée. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis Lafayette, ou à JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp. 21 mars

POUR LOUISVILLE et les ports intermédiaires—Le superbe paquebot à vapeur AMBASSADOR, capitaine J. A. Halton, est attendu à chaque instant et sera immédiatement expédié pour les ports ci-dessus. Les personnes désirant arrêter d'avance leur passage voudront bien s'adresser à R. T. LAWRENCE, 28 et 29, Nouvelle Levée. 20 mars

PAQUEBOT REGULIER—POUR LITTLE ROCK, Van Buren, Fort Gibson et Fort Smith (Ark.)—Le superbe bateau à vapeur, fin marcheur, CHEROKEE, capitaine C. Harris, est attendu à chaque instant et repartira immédiatement pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à WILLIAM S. BROWN, 26, rue Gravier. 16 mars

PAQUEBOT REGULIER. POUR BAYOU LAFOURCHE—Le steamer bien construit et connu WASHINGTON, capitaine S. S. Muler, fera des voyages, comme paquebot régulier, pour le port ci-dessus, et quittera cette ville tous les vendredis à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

N. B.—Aucun compte contre le dit bateau ne sera payé à moins que la dette n'ait été contractée par ordre, du capitaine. 29 fev—1m

PAQUEBOT REGULIER. Le bateau-à-vapeur TUSKINA, ayant été refait, partira positivement pour le Lac Providence, Vicksburg, Millikins Bend, Grand Gulf, Rodney et Natchez.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord au bout de la rue du Canal, ou à J. HALL & A. B. BEIN, 19, Nlle-Levée. 10 m

A LOUER.

UNE MAISON dans la rue Conti, entre Remparts et Bourgogne, composée de 4 chambres, une grande cour, écurie, &c. S'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp. 19 mars—12t.3ps

A LOUER—Cette belle maison en briques à 2 étages, avec cuisine, écuries, remise, &c. Le tout en briques, recouvert en ardoises, située dans la rue du Camp, entre Julie et St-Joseph, sous le No. 255. Le jardin est planté d'arbres fruitiers et selon les apparences, donnera une belle récolte. S'adresser sur les lieux. 17 m—7

MAISON A VENDRE—Une petite MAISON rue Bourgogne, No. 329, entre Hôpital et Ursulines. On accordera des conditions avantageuses. S'adresser à B. DE SANTOS, Rue Remparts, entre Dumaine et Saint Philippe. 17 mars—6.3ps

A VENDRE OU A LOUER—Le beau bien de campagne situé à six milles au-dessous du ferry de la première municipalité, du bord du fleuve, connu autrefois comme la résidence de Madame Duverje, se composant d'une superbe maison, et de maisons et dépendances, d'un joli parterre, verger, &c. le tout en bon état. Livraison en sera donnée immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à B. OLIVIER, 215, rue Royale. 10 m—6t.

A LOUER—Une maison située rue de la Douane entre les rues Bourbon & Dauphine. S'adresser à R. BRUGIER, rue St-Louis, No. 9. 3 m

A LOUER—Une maison haute rue de l'Esplanade entre Dauphine & Bourbon. S'adresser à R. BRUGIER, 9, St-Louis.

A LOUER—Une petite maison, rue des Grands Hommes, No. 10. S'adresser à R. BRUGIER, 9, rue St-Louis. 3 m

A LOUER—Possession devant être donnée le 1er mai prochain—Une maison ayant magasin et logements au-dessus, cour, citerne, et logements pour domestiques, le tout très bien distribué, située même dans la rue de la Vieille-Levée, No. 56, entre Jefferson et Toulouse. S'adresser à G. M. LUCAS, rue Royale, No. 78. 12 mars—10.3ps

A LOUER—Une maison à une étage, composée de six appartements, située rue Dauphine, entre Dumaine et St. Philippe. S'adresser à la maison située au coin des rues Dumaine et Dauphine. 16 jan—

BANQUE DES AMELIORATIONS.

Nlle-Orléans, ce 13 mars 1840.

DES propositions cachetées seront reçues au bureau du caissier, pour la construction et mise en place de la charpente en fer du dôme de la Bourse de la Cité, ainsi que pour la construction, aussi en fer du plafond, des soffites du plancher de la terrasse supérieure, des fermes d'architrave, entres, tirans, chaînes, patins, cercle décentrement; le tout composant les travaux ci-dessus désignés, ainsi que le chassis en fer, le paratonnerre et ses armatures.

Les soumissions seront reçues jusqu'au 23 du mois courant. Le plan, la spécification et le cahier des charges peuvent être examinés au bureau du caissier.

Les propositions devront mentionner le montant du cautionnement demandé.

Par ordre de la direction,
14mars. L. BERNARD, Caissier.

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLEANS A NASHVILLE.

ARRANGEMENTS DU PRINTEMPS.

Jusqu'au 1er. Avril, les chars ne feront des voyages avec des passagers que les Dimanches.

Départ.	Retour.
Savoir: 10 1-2 h. du matin,	2 h. du soir,
3 heures du soir.	5 1-2 h. du soir.

Une personne expérimentée est à faire des préparations pour accommoder les visiteurs du *Prairie Cottage*. Les bains seront mis en ordre pour recevoir les baigneurs le 1er. Avril.

COURSES DE LA METAIRIE.

Afin d'accommoder les personnes désireuses de voir dresser les chevaux de course, les chars commenceront à courir le 29 courant, à 6 heures du matin jusqu'au 25, premier jour de la course du les chars feront leurs voyages aux heures suivantes et tant que dureront les courses:

Départ.	Retour.
8 heures du matin,	8 1-2 h. du soir.
9 "	9 1-2 "
10 "	10 1-2 "
11 "	11 1-4 "
11 1-2 "	11 3-4 "
12 "	Minuit et demi.
Midi et demi "	Minuit trois quarts.
1 heure du soir.	1 1-2 h. du soir.
2 "	2 1-2 "
3 "	3 1-2 "
4 "	4 1-2 "
5 "	5 1-2 "

On aura une suite de chars capable de porter 500 passagers à chaque voyage.

Billets: 25 cents.

Bois de cyprès à brûler $3 la corde et $1 livré; bois de frêne érable $4 et $5 livré.

JAMES H. CALDWELL, Président.
14 mars—18,3ps

CHANGEMENT DE DOMICILE—Mme. BUFFET, par suite du malheur qu'elle a éprouvé dans l'incendie de l'hôtel St. Louis, prévient le public et ses amis en particulier qu'elle vient de transporter son magasin dans la rue de Chartres, entre Toulouse et St-Louis, porte No. 40, où elle continuera de trouver comme par le passé toute espèce de comestibles... [illegible]

AVIS IMPORTANT AUX PLANTEURS. *Machine à tailler les bardeaux de Parsons.*

LE soussigné, seul agent pour les Etats de la Louisiane et de l'Alabama, appelle l'attention du public sur cette invention nouvelle dans la fabrication des bardeaux... [illegible]

JOHN F. KROHNERT. [illegible]

CABOTAGE.

POUR NEW-YORK—Le paquebot AJAX, capitaine Brewer, partira positivement le 25 courant. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 21 mars 73, rue du Camp.

POUR NEW-YORK—Le navire ELIZA MEZEROLE, capt. Corson, peut prendre 1000 barils dans sa cale et 200 balles de coton sur le pont. Pour fret ou passage, s'adresser à G. POND & Co. 19 mars 8 Nlle Levée

POUR NEW-YORK—Le bon navire O'CONEE, doublé et chevillé en cuivre, capitaine E. Knight, partira positivement mercredi prochain, 25 courant, ayant la moitié de sa cargaison engagée. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine Knight à bord en face de l'hôtel de la Monnaie, ou à STETSON & AVERY, 29, Gravier. 16 mars

POUR NEW-YORK—Le brick neuf GALVESTON, capitaine Burr, ayant la majeure partie de son chargement arrêté partira incessamment. Pour balance du fret passage, ayant de beaux emménagements, S'adresser à bord, poste no. 12, 2e municipalité ou à 13 m FOSDICK & BROTHER, 70 Camp.

POUR NEW-YORK—Le brick A. L. CARLETON, capitaine Tameson, peut recevoir 80 balles de coton sur le pont et prendre 4 passagers. S'adresser à 16 mars G. BEDFORD & BECK, 24, Douane

POUR NEW-YORK—La goëlette HARRIET & LOUISA, capitaine Payre, partira incessamment. Pour passage, seulement, s'adresser à 16 mars J. B. BAILEY, 14, rue Bienville

POUR NEW-YORK—La goëlette fine voilière CORA, doublée et chevillée en cuivre, capit. Young, est en chargement en face de la Place d'Armes, et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à 12 mars J. B. BAILEY, 14, Bienville

POUR NEW-YORK—Le brick fin voilier A. L. CARLETON, capt. Jameson, ayant les trois quarts de sa cargaison à bord, sera expédié immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à 12 mars G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

POUR NEW-YORK—Le beau brick JULIA ET HELEN, va être expédié. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane.

POUR NEW-YORK—Le brick fin voilier GRAND-TURK, capitaine Dyer, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à 29 f S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp.

POUR NEW-YORK—Le nouveau brick CHANCEY, capt. David Moore, est maintenant en chargement et partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à 24 fev JOS. H. ASHBRIDGE, 65, Commune.

POUR BOSTON—Le beau brick CATHERINE, capt. Peter Vesper, peut encore prendre 500 barils de fret et quelques passagers, s'adresser à 20 mars G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

POUR BOSTON—Le brick FLORENCE, capt. Rose, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, en face des bâtisses de Triangle ou à FOSDICK & BROTHER, 6 mars 70, rue du Camp.

POUR BOSTON—Le brick VOLTAIRE, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à 25 fev G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

POUR PHILADELPHIE—Le brick ELCY, capitaine Wall, peut prendre 60 balles de coton. S'adresser à G. BEDFORD & BECK, 16 mars 24, rue de la Douane

POUR PHILADELPHIE OU NEW YORK—La goëlette AUGUSTUS LORD, capitaine Barnes,—Pour fret s'adresser à bord, en face des bâtisses du Triangle, dans la Seconde municipalité ou à 6 mars J. ALBERT, 26 rue St-Louis.

POUR BALTIMORE—Le brick GEORGE, capitaine Pepper, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à 22 fev G. BEDFORD & BECK, 24, Douane

POUR BALTIMORE—La goëlette GENERAL WAYNE, capitaine Blackington, a besoin de 300 barils pour compléter sa cargaison. Pour le montant de ce fret, ou passage s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 4 mars 24, rue de la Douane.

LIGNE DE LA NELLE-ORLEANS ET DE LA MOBILE—Le packet-goëlette SWAN, capitaine Trainer, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à 7 m J. H. ASHBRIDGE, 65, Commune.

PORTS D'EUROPE.

POUR LE HAVRE—Le beau navire neuf A. L. SAN DREW, capitaine Babbidge, a commencé à charger et prendra encore du fret. S'adresser à BLANCHARD, EIMER & CO., 26, rue Bienville, ou à 7 mars E. JAS. JENKINS.

POUR LIVERPOOL—Le paquebot fin voilier HUNTSVILLE, capt. Eldridge, ayant la majeure partie de son chargement arrêtée, partira incessamment pour le port ci-dessus. Pour fret de 200 à 300 balles de coton ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis du marché aux légumes, ou à 21 mars FOSDICK & BROTHER, 70 Camp.

POUR LIVERPOOL—Le brick de première classe, RUSSIA, capitaine McManus, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à 12 m S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp

POUR LIVERPOOL—Le trois mâts UNITED STATES, capitaine Barr, partira immédiatement. Pour fret de 200 balles de coton, s'adresser à 9 mars S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

POUR LIVERPOOL—Le trois-mâts ROMULUS, capitaine Webber, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser à 7 mars S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier BANGOR, capitaine Gustace, partira sous peu. Pour fret de 200 balles coton, ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 29 fev 73, rue du Camp.

A VENDRE OU A FRETER

DEMANDE.

UNE bonne Goëlette pour prendre charge sur une habitation située sur les bords du lac Borgne et aller à ... [illegible] ...S'adresser à PETER LAIDLAW, 5 mars 51, rue du Camp.

DEMANDE à fréter, d'une goëlette pour Boston. S'adresser à JOHN A. MERRITT & Co, 17 mars 53, Camp

DEMANDE A FRETER—D'un bâtiment du port de 1000 à 1200 barils pour Boston, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 65, rue de la Commune.

DEMANDE A FRETER—D'une goëlette ne tirant que 5 pieds d'eau et du port de 400 à 500 tonneaux. S'adresser à J. M. CABALLERO, 14 mars 32, Vieille Levée

A FRETER—Le navire fin voilier et de première classe BOWDITCH, pouvant porter 2000 balles de coton, et étant prêt à recevoir du fret. S'adresser au capitaine à bord ou à [illegible]

A FRETER—La barque neuve CASPIAN, capitaine Billings, pouvant porter 1100 balles de coton, elle sera prête sous peu à recevoir un chargement. S'adresser à 12 m G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

FRET OU AFFRETTEMENT—La jolie goëlette ROSE, de 1000 barils... [illegible] ...WM. C. TOMPKINS & CO., 13 mars 60, rue du Camp.

DEMANDE D'UN NAVIRE—Un bon navire de 400 tonneaux... [illegible] HENRY TETE, 13 rue Conti.

DEMANDE D'UN NAVIRE—On a besoin d'un navire du port de 2000 à 2500 barils pour se rendre à un port de la Méditerranée. S'adresser à 6 mars HENRY TETE, 13 rue Conti.

DEMANDE D'UN NAVIRE—Un navire du port de 420 à 500 tonneaux de valeur, pour Gibraltar. S'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 7 mars 65, Commune.

A FRETER—Le trois mâts ST. LAWRENCE, capt. O. P. Brown, du port de 1300 balles, sera prêt à recevoir du fret sous peu. S'adresser à 6 mars S. HEATH & Co. 95, Camp.

A FRETER—Le brick neuf et fin voilier AMERICA, capt. Stephenson, du port d'environ 1,000 balles, sera prêt à prendre une cargaison pour un port en Europe ou de la Méditerranée. S'adresser au capitaine, à bord en face de l'hôtel de la Monnaie, ou à HERBAULT, FRERES, 4 mars 76, rue Bienville.

VENDRE OU A FRETER—La goëlette CORA S'adresser au capitaine à bord ou à 25 fev W. P. VIGERS & Co.

A FRETER—La goëlette WATERWITCH, prête à prendre une cargaison, s'adresser à A. CAPDEVIELLE & Co. 29 fev 19, rue Toulouse.

DEMANDE D'UN NAVIRE—On a besoin d'un navire pouvant porter de 8 à 900 barils pour prendre une cargaison pour les Indes Occidentales. 24 fev JOS. H. ASHBRIDGE.

EXCELLENTES GRAINES DE TABAC de la Havane, à vendre par WM. DINN, 20 mars 17, rue de la Commune.

GRAINES FRAICHES, à fleurs et potagers—garanties être de la récolte de 1839.—Le soussigné vient de recevoir par les navires Oconee et Huntsville, du Nord, un grand assortiment de GRAINES FRAICHES, de toutes descriptions. Il a aussi en mains 50 belles racines de dahlias doubles, camellias doubles, azaleas, roses et geraniums, superbes, arbrisseaux, &c., à vendre à des termes raisonnables, au No. 17, rue de la Commune. 20 mars WM. DINN.

MM. RONNA & Co. annoncent aux amateurs qu'il ne reste plus qu'une semaine dans cette ville. Ces personnes qui veulent avoir des belles plantes peuvent profiter cette occasion, on les vendra à des prix tout à fait restraints, vu le départ prochain de ces messieurs pour le nord. Rue de Chartres, 110, entre St Louis et Conti. 17 mars—5

MADEMOISELLE CREVON, marchande de nouveautés, rue Bourbon, encoignure Ste. Anne, informe respectueusement les dames qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages de France un assortiment de fort jolis chapeaux de paille d'Italie et autres, pour la nouvelle saison. Elle offre à vendre à bas prix un choix de modes et nouveautés, soit en gros ou en détail. 14mars—10

CUCULLU, LAPEYRE & Co., offrent à vendre: 400 sacs café vert de la Havane; 300 caisses sucre blanc do. 30 ballots tabac en feuilles; 500 milliers cigarres de meilleures marques; 150 barriques vin de Catalogne; 150 barils vin de Malaga doux et sec, 200 potiches huile d'olive, 20 barils olives de Malaga; 4 caisses noix fraîches, 10 barils figues fraîches de Malaga, 7 caisses contenant 70 services de table linge de Beard, toile à voile de Russie, Ravens duck. 17 mars

TOILE GARANTIE. [illegible]

A VENDRE chez les soussignés—Vins de Bordeaux de toutes qualités, en barriques et demi barriques... [illegible]

PANTALONS de lasting à bon marché... [illegible]

RAWDON, WRIGHT, HATCH & EDSON, Graveurs de Banque, de Billets de Banque... [illegible]

PORC—150 barils mess, ADAMS HARTWELL & Co. 19 mars 36, rue Poydras.

GRAISSE, BEURRE—5 barils et 14 barils graisse, 20 do beurre. ADAMS HARTWELL & Co. 36, Poydras. 19m

REFRIGERENTS de diverses grandeurs par 19 mars S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

HUILE de Tanneurs—100 barils à vendre par 19 mars S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

CHARBON DE CANNEL—100 tonneaux, par 19 mars S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

PLATILLES, BRITANNIAS. Pour clore une facture, 19 mars WM. PRIEN, 50, Douane.

BILLETS du Texas, en demande par 19 mars BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

FARINE—500 barils, à vendre par 19 mars J. LANDIS & Co, 14, Poydras.

WHISKEY—39 barils rectifié, 19 mars ADAMS HARTWELL & Co. 36, Poydras

E sur Londres à vendre par CLASON & VLES, 44 Chartres

LISTADES, purs, à vendre par CLASON & VLES 20 mars 44, rue de Chartres

NOURRICE—Une négresse de confiance à louer. S'adresser au No 107, rue Bourbon. 20 mars—2

POISSONS EN SAUMURE—20 barils harengs en saumure et 10 barils poisson sans écailles, à vendre par 20 mars EDWARD SPRAGUE, 22, rue de la Douane.

CHANDELLES DE SUIF—200 caisses de grandeurs assorties, à vendre par EDWARD SPRAGUE, 20 mars 22, rue de la Douane.

BLANC DE BALEINE—300 caisses, à vendre par EDWARD SPRAGUE, 20 mars 22, rue de la Douane.

$2200 BILLETS de la Banque de Brandon, à vendre par POLLARD & GREEN, 20m—3 20, rue de Chartres.

CAFE ET CIGARES, en lots convenables aux acheteurs à vendre par ABRAHAM TRIER, 20m 34, rue Gravier.

LIVRES DE CHECKS pour toutes les Banques et de toutes les dimentions, à vendre par 20m NORMAN STEEL & Co, 14, rue du Camp.

PAPIER d'enveloppe—500 rames et 5000 cartons, à vendre par EDWARD SPRAGUE, 20 mars 22, Douane.

PIANOS—Un assortiment de choix des superbes Pianos de Pleyel, à vendre à prix de facture, au no. 93, rue du Camp. 20 mars

BŒUF, beurre et fromage, en qualités assorties à vendre par MAHAAD & BRO, 20 mars 38, Nouvelle Levée

TRAITES sur New-York de 5 à 30 jours de vue, sur Paris à 60 jours de vue, à vendre par LARUE & PREVOST, 20m No. 6, Royale, maison Musson & co

GOUDRON—250 barils en débarquement du brick Ajax de Charleston, et à vendre par KOHN, DARON & CO., 20 mars rue Bienville.

COUTIL A CORSET—Quelques pièces de cet article reçues et à vendre par les soussignés. E. LEFEBVRE & FRERE, 16 mars Encoignure des rues de Chartres et Conti

EN débarquement du navire Geneviève et à vendre par les soussignés: 12 caisses contenant 600 fromages tête de mort. A. CAPDEVIELLE & Co., 16 mars 19, rue Toulouse.

CAFE, CIGARES de la Havane, en lots convenables aux acheteurs, ABRAHAM TRIER, 17 mars 34, Gravier.

TRAITES sur New-York, à 1 jour de vue, JOHN B. LEPRETRE, 17 mars—3f coin Dauphine et Orléans.

AVIS—Le consignataire de 53 balles de pâtre, à ordre, marque D. B. & co, par le navire Ferax de Boston, est invité à faire connaître sa résidence au commis de Levée. 16 mars JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

VIN de Malaga et Raisins—1000 caisses raisins en grappes, très frais; 1000 demi caisses do do; 200 caisses figues fraîches; 100 quarts de pipes vin sec; 100 barillets do do 10 quarts de pipes vin doux; 100 barillets do. à vendre par WM. O. HEWES & Co. 17 mars rue Natchez.

PARASOLS ET OMBRELLES—37 caisses comprenant une grande variété de parasols et d'ombrelles, en débarquement de la barque Lark, à vendre par ISAAC BRIDGE & CO., 20 mars 134, rue des Magasins.

BLANC DE BALEINE—100 caisses blanc de baleine de New-Bedford, en débarquement du navire Ferax, à vendre par ISAAC BRIDGE & CO., 20 mars 134, rue des Magasins.

DEMANDE D'UN BRIQUETIER.

ON a besoin d'une personne entendant bien la partie, pour faire environ 100,000 briques sur l'habitation du Col. Proctor, dans la paroisse St Bernard. S'adresser à 20 mars PETER LAIDLAW, 51, rue du Camp.

SAVON ET HUILE—2000 caisses savon extra no. 1 et no 1 et 2 des marques James Gould, J. H. Morton, Jackson & Trowbridge, Geo. Jackson, G. A. Meacham & T Lynch; 5 futailles huile de baleine pressée en hiver, à vendre par 19mars DAVIS & HOBART, 18 Douane.

TOILES A DRAPS ET A CHEMISES—100 balles et caisses toiles à draps et chemises blanches et écrues à vendre en magasin par 19mars JOHN A. MERRITT, 53 Camp.

SPIRITUEUX—150 barils genièvre de New York; 150 do brandy 1ère. preuve; 150 do. 4me. preuve; 100 do. do. imitation 1ère. et 4me. preuves; 50 do. rum du Nord; 50 do. alcohol; en débarquement et à vendre par 19 mars J. B. FIELD, 73, Bienville.

VERRES A VITRES ET MASTIC—650 caisses verres à vitres qualités et grandeurs assorties des fabriques de Boston, Waterford, Baltimore et Pittsburg; 19 barils mastic en vessie, à vendre par JARVIS & ANDREWS. 19 mars Enc. Commune et Tchoupitoulas.

INDIGO—12 surons bel Indigo de la Côte Ferme, importé directement de Porto Cabello, par JARVIS & ANDREWS, 19 mars Enc. Commune et Tchoupitoulas.

PARFUMERIES & PAPIER—8 caisses parfumeries assorties; 26 colis papier français ayant droit au drawback, à vendre à bas prix par BLANCHARD, EIMER & CO., 19 mars 26, rue Bienville.

ENTREPOT POUR LA GRAISSE—On peut admettre en entrepôt, dans une cave fraîche, 6000 barillets de graisse, s'adresser à P. A. GIRAUD, 12 mars 12, rue Tchoupitoulas.

CLOUS—1000 barillets clous de Boston en débarquement et en magasin, à vendre par 19 mars J. B. FIELD, 73, rue Bienville

TRAITES sur New-York de 20 à 60 jours de vue—Traites sur Paris à 60 jours de vue, à vendre par 16 mars CHEVREMONT & Co. 66 rue Royale

DAVID FELT & Co. ont transporté leur magasin, rue de la Douane, près de l'encoignure Chartres, autrefois occupé par MM. W. W. Oakey & Co. 16 mars

ALCOHOL, TEREBENTHINE, &c.—15 barils alcohol Boston, 20 do. essence de térébenthine; 30 barils huile à tanneurs de Castine; 75 caisses moutarde de Londres, 100 caisses sirop de limon; 225 paniers bouteilles à Madère; 10 barils huile de Palmachritie; à vendre par JARVIS & ANDREWS, 19 mars Enc. Commune et Tchoupitoulas

AVIS CONCERNANT LES TABACS.

LES magasins à tabac d'en bas sont maintenant ouverts et préparés pour la réception. Ces magasins sont à l'épreuve du feu et comme ils sont munis de vingt presses chaque boucaut pourrait être séparé du tabac avant l'inspection... [illegible] ...Par ordre des commissaires. 10 m—26 3ps DUGGAN, garde magasin.

VINS ET LIQUEURS, &c.—200 caisses vins vieux, Chateau Lafitte et Château Margaux; 200 caisses de 12 demi-bouteilles vins fins de meilleurs crûs; 200 do de 12 bouteilles do; 500 do vin rouge ordinaire; 50 caisses Lunel do la Forêt noire, qualité supérieure; 300 paniers de Champagne supérieure; 36 balles clous de girofle de Bourbon; 40 caisses liqueurs fines de Bordeaux assorties; 1000 paniers sel extra supérieur de Bordeaux; 4000 sangsues, en magasin. Importation récente et à vendre par 19mars BLANCHARD, EIMER & Co, 26 Bienville.

MARCHANDISES SECHES—Indiennes bleues américaines; coutils croton américain; étoffes rayées à pantalons; cotonnade de printemps; indiennes françaises, jaconas, et batiste de laine mousseline; cols en satin et crin; couvertures françaises à grosse; et magasin et à vendre à de bas prix par BLANCHARD, EIMER & Co, 26 Bienville. 19mars

CONSERVES ALIMENTAIRES DE J. COLIN, Nantes—150 caisses sardines à l'huile en boites, 1/2 et 2/3 boites; 10 do do en boîtes do do; 50 do fruits assortis au jus; 50 do fraises au jus; 30 do petits pois; 10 do truffes; 3 do julliennes; 12 do haricots verts; 3 do cèpes à l'huile; 10 do câpres; 10 do petits et gibiers truffés; 10 do jus de fruits; 1 do sauce de tomates; 10 do champignons au naturel; Reçus par le navire Zampa et à vendre à de bas prix par BLANCHARD, EIMER & CO., 19 mars 26, rue Bienville.

VIN, EAU DE VIE, &c.—60 barriques vin de Medoc, Pauillac, 40 ditto dito St-Estèphe, 200 dito Bergasse, Bethford, Grousset, 20 demi-pipes eau de vie, 45 quarts dito, 50 dito Madère Marseille, 1000 caisses vin de toutes les qualités, 6 balles amandes à coques tendres, à vendre en gros et en détail, par S. LATAPIE, 16 mars Vieille Levée, No. 70.

RIZ, CAFE &c.—A vendre en gros et en détail. 50 Tierçons riz de la Caroline, 175 Sacs café Havana, Java, Laguira, &c. 250 Caisses morue blanche, 200 Kets saumon, 350 Paniers huile d'olive, Plagnol, Fossel &c. 80 Barils vinaigre, 60 Dito Maquereaux; 50 Fromages de Goshen. 16 mars S. LATAPIE, Vieille Levée, No. 70.

A VENDRE en débarquement du navire Bowditch, du Havre, par le soussigné. Indienne à meuble bleue chamoix et rouge; bordure pour rideaux; Jaconas unis d'une seule couleur; Jaconas fonds imprimés nouveaux dessins; cravattes jaconas do. do., guinghams unis, coutils nouveaux dessins; châles filet à la main et imitation 7-4 6-4, 5-4 4-4 3-4; châles hernanie 6-4 5-4 4-4; filet en pièce à la main et imitation blanc et noir; gants, mitaines et gants imitation à filet, voiles à filets noirs et blancs; voiles barège fond brochés et unis; barège vert en pièces; pèlerines et fichus à filet, linge de table pour services, unie et damassés, chaussettes en fil écru et blanc; savon de Lyon et sardines à l'huile. 11 m B. LACOSTE, rue Royale, No. 103.

VINS de Bordeaux, Eau-de-vie &c.—A vendre par le soussigné, reçu par les derniers arrivages de Bordeaux, Havre et Marseilles: 350 barriques vin rouge St. Estèphe, Pauillac, St. Julien, Margaux &c... [illegible] ...16 mars—10 No. 113, rue Royale

M. VICTOR DECAUX prévient ses amis qu'il vient de recevoir par le Leonor du Havre, un assortiment de marchandises pour la saison... [illegible] ...V. DECAUX, Royale, no 76, entre Bienville et Conti.

VINS DE BORDEAUX—60 barriques vin rouge Montferrand... [illegible]

BEURRE DE GOSHEN—Un petit lot, à bas prix 18 mars VAN WYCK & Co. 35, rue du Camp.

PLOMB A TIRER—Un grand assortiment en magasin 18 mars VAN WYCK & Co 35, Camp.

BILLETS de Kentucky et Illinois—$4,000, à vendre par 18 mars JUSTUS VAIRIN & Co. 26, Poydras.

GENIEVRE de Hollande et Vin de Malaga doux, à vendre par R. GRONING & Co. 18 mars

PORC ET GRAISSE, en débarquement, à vendre par 19 mars R. GRONING & Co.

FARINE—1000 barils en débarquement, à vendre par 18 mars G. DORSEY, 44, Nlle-Levée.

WHISKEY—50 barils en magasin, à vendre par 18 mars G. DORSEY, 44, Nlle-Levée.

HUILE—Pressée en hiver et en automne. 18 mars W. C. TOMPKINS & Co, 60, Camp.

FROMENT—2000 boisseaux, qualité supérieure. 18 mars W. S. BROWN, 26, Gravier.

EAU-DE-VIE de Champagne—10 demi pipes, qualité supérieure. P. H. GALLWEY, 6 Conti. 18 mars

RUM DE LA JAMAIQUE—10 boucauts, à vendre par N. D. CHAMBERLIN,

COUTIL—20 balles, en magasin et à vendre par 18 mars STETSON & AVERY, 29, Gravier.

TRAITES sur New-York, à vendre par 18 mars VAN WYCK & Co, 35, Camp.

MAQUEREAUX—Quelques barils no. 2, à vendre par 18 mars J. H. ASHBRIDGE, 65, Commune.

PLATRE—300 barils plâtre de Paris, 17 mars G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

CHAUX—1350 barils chaux de Thomaston, 17 mars G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

PORC—150 barils Porc Prime, 17 mars J. B. FIELD, 73, rue Bienville.

CAFE RIO—d'importation directe, 17m GEO. GREEN & BRO, 26, Camp.

CHANDELLES—60 caisses spermaceti à vendre par 17 mars W. F. C. TOMPKINS & Co., 60, Camp.

TRAITES sur New-York à vue, à vendre par 16 mars J. BARELLI & Co., 61 Commune.

RIZ—150 tierçons, première qualité, à vendre par 16 mars J. BARELLI & Co., 61 Commune.

PLOMB—1500 saumons; 50 caisses plomb, en barres, 16 mars GODFREY, LAWRIE & SMALL, 30, Gravier.

PLOMB—150 saumons du Missouri, 16 mars BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

TRAITES sur l'Angleterre, à vendre par 16 mars CLASON & VLES, 44, rue Chartres.

CAFE—300 sacs fin vert Havane, en magasin, à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille-Levée. 16 mars

SUCRE—47 caisses blanc Havane, en magasin, à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille-Levée. 16 mars

BŒUF—50 barils et 50 demi-barils mess à l'inspection à vendre par G. DORSEY, 44, Nouvelle-Levée. 16 m

FARINE—1400 barils en débarquement à vendre par 16 mars G. DORSEY, 44, Nouvelle-Levée.

HUILE de Spermaceti pressée en hiver, en magasin, par 16 mars WILLIAM S. BROWN, 26, Gravier.

SEL—5000 sacs de bonne qualité, à vendre par 14 mars ALEX PARK, 61, Commune.

GRAND assortiment d'articles de Rogers, à vendre par 14 mars NORMAN STEEL & Co, 14, Camp.

TOILE d'Irlande—En vendre en magasin par 14 mars HAGEDORN & CRAMER, 50, Bienville

MOUCHOIRS imitation madras, à vendre par 14 mars HAGEDORN & CRAMER, 50, Bienville

SAVON DE WINDSOR—200 caisses véritable Windsor, 14 mars DAVID FELT & Co. 21, Chartres.

TOILE d'emballage de Dundee—à vendre par 14 mars R. GRONING & Co.

PORC—170 barils mess, sous inspection. 14 mars JOHN A. MERRITT & Co. 53, Camp.

RUM de Easton—150 barils en magasin, 14 mars JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

TOILE de Russie—150 pièces en magasin, 14 mars JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

GRAVURES ANGLAISES à vendre en magasin, par 14 mars HAGEDORN & CRAMER, 50, Bienville

THE—20 demi-caisses thé noir, à vendre par 14 mars R. GRONING & Co.

BAS—1 caisse unis et à jour à vendre par 14 m WM. PREHN, 50, rue de la Douane

TOILE D'EMBALLAGE et cordes, à vendre par 14 mars R. GRONING & Co.

RIZ—200 barriques excellent riz de la Caroline, à vendre par J. A. BARELLI & Co. 61 Commune. 12mars

RUM—50 barils rum de la Nouvelle Angleterre, à vendre par J. A. BARELLI & Co, 61 Commune.

CLOUX—500 barils clous de Boston, à vendre par 13mars WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier.

TRAITES SUR PARIS, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co, 26, Bienville. 12 m—3t.

TRAITES SUR NEW-YORK, à 5 jours de vue à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co, 26, Bienv. 12 m—3t.

TRAITES SUR MARSEILLE, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co., 26, Bienville, 12 m—3t.

WHISKEY—300 barils whiskey rectifié, à vendre par 12 mars J. LANDIS & Co.

FARINE—1000 barils à bord, à vendre par 13 mars G. DORSEY, 44, Nlle Levée.

WHISKEY—200 barils rectifié, à vendre en magasin, par 13 mars G. DORSEY, 44, Nlle Levée.

CAFE DE RIO de première qualité en magasin, à vendre par GEO. GREEN & BRO. 26 Camp. 13 mars

BILLETS de l'Indiana à vendre par 13 mars ADAMS, HARTWELL & Co. 36, Poydras.

CORDE—50 pouces y cordé du No. 8 à vendre par 13 mars FOSDICK & BRO. 70, Camp.

HARENG—300 barils de Menhaddon, à vendre par 13 mars S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp.

CAFE—100 sacs Havane vert, à vendre par 13 mars S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp.

POIVRE—de qualité prime, à vendre par 7 mars GEO. GREEN & BRO, 26, rue du Camp.

CHANGE sur la Havane, à courte vue, à vendre par 7 mars J. A. BARELLI & Co., 61 Commune.

COUVERTURES Françaises à points en débarquement et à vendre par J. P. BONNET, 3, Royale, 7 mar

HUILE DE FLAGNOL—500 paniers assortis à vendre par J. P. BONNET, 3, rue Royale 7 mars

FARINE—500 barils en bon état pour être expédiés, à vendre par G. DORSEY, 44, Nlle-Levée, 7 mars

INDIGO—15 surons d'indigo en magasin et à vendre par CHASS. S. HARRISON & Co, 21, Poydras. 7 mars

MOUTARDE DE LONDRES—100 caisses en magasin, 7 mars CHS. J. HARRISON, 21 Poydras.

CHANGE sur l'Angleterre à vendre par 7 mars SCHMIDT & Co. 45 Bienville

CIMENT ROMAIN—50 barils en magasin et à vendre par S. HEATH & Co. 95, Camp. 5 mars

CHANGE sur la Havane, à vendre par 5 mars R. GRONING & Co.

CHANGE sur Londres, à vendre par 5 mars CLASON & VLES, 44 Chartres.

TRAITES sur New-York à vue, à vendre par 5 mars ANDREWS & BROTHERS, 90, rue du Camp.

FARINE—1000 barils ... de Cincinnati, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 11 rue Poydras. 5mars

WHISKEY—300 barils whiskey rectifié de Cincinnati à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 11 Poydras, 5m.

LARD—Plusieurs ... de Cincinnati, à vendre par 5 mars JOSEPH LANDIS & Co. 11 rue Poydras.

AMANDES—50 caisses amandes ... à vendre par HENRY TETE, 13 Conti.

MANDATS sur New-York à vendre par ANDREWS & BROTHERS, 90, Camp.

ALCOOL—... [illegible] G. N. MORISON, 11 rue du Canal.

CHANGE—Traites sur New-York ... à vendre par KOHN DARON & Co. [illegible]

CHANGE. Traites sur Paris à vendre par KOHN DARON & Co. 26, Bienville. 2 mars

WHISKEY—200 barils rectifiés, à vendre par 2 mars JUSTUS VAIRIN & Co. 26, Poydras.

SACS DE PITRE—50 balles en magasin et à vendre par 2 mars HADDEN & NOEL.

GENIEVRE DE HOLLANDE—Eau de vie de pays, &c. à vendre par WOOD & SIMMONS,

CAFE—100 sacs Havane, à vendre par 19mars WOOD & SIMMONS, 80 Magasins.

CLOUX—500 barils clous de Boston, à vendre par 19mars WOOD & SIMMONS, 80 Magasins.

PORC MESS—100 barils à l'inspection, à vendre par 19 mars JOHN A. MERRITT, 53 Camp.

BEURRE—10 frequins beurre de l'Ouest, à vendre par 19 mars JOHN A. MERRITT, 53 Camp.

BŒUF FUME—2 futailles bœuf fumé à vendre par 19 m GODFREY, LAWRIE & SMALL, 30, Gravier

RAISINS en demi boîtes et quarts, à vendre par 19 mars J. A. BARELLI & CO.

BRIQUETS A FRICTIONS—25 grosses, à vendre par 19 mars G. N. MORISON, 11, rue du Canal.

TRAITES sur New York et Philadelphie, papier ces ... billets de la Banque des Etats Unis, à vendre par 19mars ANDREW & BARKER, 69 1-2 Commune.

TOILE DU PAYS—31 caisses toile à draps 30 pouces, en débarquement du Huntsville, à vendre par 19mars R. D. BLOSSMAN, 30 Bienville.

RIZ—100 tierçons en débarquement de la goëlette Emeline, à vendre par WOOD & SIMMONS, 19mars 80 Magasins.

AVANCES libérales sur consignations de coton et autres produits à J. J. Andrews & Bro. New York, par 18 mars ANDREWS & BRO, 90, Camp.

PORC—500 barils Porc mess, M. O. et prime, à vendre par JOS. LANDIS & Co, 19 mars 14, Poydras.

WHISKEY—300 barils rectifié, en magasin et à vendre par JOS. LANDIS & Co, 19 mars 14, Poydras.

BILLETS du Kentucky, Indiana et Illinois, à vendre par 19 mars BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier

CAFE HAVANE—600 sacs en débarquement de la goëlette Elizabeth, à vendre par JAS. B. FIELD, 19 mars 73, rue Bienville.

FROMAGE, BEURRE—100 frequins beurre Goshen; 60 caisses fromage do; 60 barils do do, en débarquement du paquebot Oconee. JAS. B. FIELD, 73, Bienville. 19m

CONFITURES de la Havane—Quelques barils et caisses, à vendre par W. F. VIGERS & Co, 19 mars 30, rue Bienville.

MAQUEREAUX—100 barils no. 3, récemment reçus par le navire Ferax, à vendre par 19mars DAVIS & HOBART, 19 Douane.

CHANDELLES—200 caisses blanc de baleine de New Bedford et Nantucket, à vendre en magasin par 19mars DAVIS & HOBART, 18 rue de la Douane.

2000 sacs sel de Liverpool, à vendre sur la Levée en quantités convenables aux acheteurs, par ROBT. G. RIEMSDEN & Co, 5 mars 70, rue Royale.

VINS DE CHAMPAGNE et de Clevès.—600 barils, Clevès, 40 paniers de Champagne et 125 caisses vin rouge à vendre à bas prix par P. A. GIRAUD, 5 mars 12, rue Tchoupitoulas.

BOIS—bois à brûler chêne et frêne, bois de pin pour steamboats, goudron et petits en gros barils, charbon de bois, sable et coquilles, briques du Lac, à vendre à des prix raisonnables par CHAUCHON & LEROY, 4 mars Enc. St. Claude et chemin Carondelet.

REÇU récemment et à vendre en débarquement du navire Orléans, un assortiment de ferblanterie de marques estimées, ... plaques en plomb, convenables pour les couvertures de maisons. S'adresser à LYALL & DAVINSON, 10 fev—1 150, rue de la Remport

W. M. BERGER, rue St Louis No. 10 offre à vendre: Un bon piano carré, garanti manufacture Nunns Clark & Co. Une bonne cuisinière et blanchisseuse, créole, on peut l'avoir à l'essai. Divers esclaves, maisons, terrains et terrains du Texas. Des avances faites par traites sur des consignations de coton et produits pour Boston. 11 mars—8s

LES soussignés ont constamment en magasin de marchandises de Bordeaux, et offrent à vendre à des prix modérés: 450 barriques vin rouge Montferrant 1837 et 1838, 375 do de St. Estèphe 1836 et 1837; 200 do de St. Julien 1837; 300 do du Haut Brion 1839; 800 do. de diverses marques; 80 do do Brusne Mouton 1834, 40 do de Château Lafitte 1833; 40 do do Léoville 1834; 30 do de Château Margaux 1832; 40 fûts eau de vie 4me preuve, marque Castillon Je.; 20 do do do marque J. J. Dupuy; 500 caisses vin blanc, Barsac et Sauterne, marque veuve Drillot & Fils de Bordeaux; 300 caisses vin rouge Léoville, même marque; 6000 caisses vin rouge ordinaire, diverses marques; 40 caisses de do Château Lafitte 1839; 200 caisses beaux fruits à l'eau de vie, paniers de litres, (Marque Fleuriet Frères.) 100 caisses absynthe suisse, grandes bouteilles, 100 caisses kirchenwasser de la Forêt noire, 20 barils d'huile, 100 barils de Bordeaux; 80 milliers bouchons fins demi-longs; 8 milliers plants de muriers première qualité. Le tout reçu par les derniers arrivages. R. A. LEFEBVRE & Co. 14 mars No. 10, rue Toulouse.

VENTES A L'ENCAN.

VENTE DE SYNDIC.
PAR M. BARNETT Sur, Encanteur.

IL sera vendu le mardi, 31 mars 1840, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour du District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, daté du 19 de février 1840, les propriétés immobilières, suivantes, abandonnées par Cornelius Hurst à ses créanciers, savoir:

1o. Quatre-vingt onze (91) lots de terre, situés dans la ville de Bloomingdale, désignés par les nos. de 81 à 171 inclusivement, suivant un plan de la dite ville, déposé dans l'étude de W. Y. Lewis, not. pub., qui sera exposé le jour de la vente.

Conditions—1, 2 et 3 ans de crédit, en billets endossés à la satisfaction du syndic, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement, et intérêt à raison de dix pour cent par an, à partir du jour de l'échéance si le paiement en est prolongé à l'option des porteurs de dits billets.

2o. Dix (10) lots de terre dans la dite ville de Bloomingdale, désignés par les nos 91 à 100 inclusivement, suivant le plan ci-dessus mentionné, qui sera exposé le jour de la vente.

Conditions—Comptant.

3o. Deux (2) lots sur la batture, dans le faubourg Bouligny, désignés sur le plan susdit par les lettres L et M, ayant chacun soixante pieds de face à la rue Tchoupitoulas et s'étendant dans la profondeur jusqu'au Mississipi, à plus de trois cents pieds, ensemble avec les droits à toute augmentation de la nature. Le lot L formant l'encoignure des rues Cadiz et Tchoupitoulas.

4o. Ainsi que le lot no. 1, dans l'ilet no. 3, du dit faubourg Bouligny, mesurant 60 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur cent pieds de profondeur sur la rue Cadiz; ainsi qu'il appert du plan déposé dans l'étude de T. Guyol, notaire public, lequel plan sera exposé le jour de la vente.

5o. Sept (7) lots de terre dans la ville de Hurtsville, désignés par les numéros 62, 67, 63, 73, 74, 79 et 89, suivant un plan déposé dans l'étude de Edward Barnett, notaire public, qui sera exposé à la vente.

Conditions.—Un cinquième comptant et la balance à un, deux et trois ans de crédit, en billets endossés à la satisfaction du syndic, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait payement et intérêt au taux de 10 pour cent par an, à partir du jour de l'échéance, si le paiement en est prolongé à l'option du porteur des dits billets.

6o. Un (1) ilet de terre situé dans la ville de Hurtsville, désigné par le No. 61, suivant un plan qui sera exposé le jour de la vente.

Conditions—Un cinquième comptant, et la balance à un, deux, trois et quatre ans de crédit, en billets endossés à la satisfaction du syndic, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement et intérêt au taux de 10 pour cent par an, si le paiement en est prolongé, à l'option des porteurs des dits billets.

7o. Deux (2) ilets de terre dans la ville de Hurtsville, désignés par les numéros 42 et 43 sur le plan sus-mentionné déposé dans l'étude d'Edouard Barnett, not. pub., et qui sera exposé à la vente.

Conditions—comptant.

8o. Deux (2) lots situés dans le faubourg Bouligny, sur la batture, désignés par les lettres F et Q, et ayant chacun 60 pieds de face à la rue Tchoupitoulas et le chemin de fer Bouligny, et s'étendant sur le Mississipi à plus de trois cents pieds, ensemble avec les droits à toute augmentation de la batture.

9o. Quatre lots de terre dans la même faubourg, dans l'ilet No. 5, et désignés par les Nos. 1, 6, 7 et 8. Le No. 1 forme l'encoignure de la rue Tchoupitoulas, sur laquelle il mesure 63 pieds de face; et de la rue Bordeaux sur laquelle il a cent pieds de profondeur. Le No. 6 a quarante trois pieds de face à la rue Lyon sur une profondeur de cent cinquante pieds. Le lot No. 7 forme l'encoignure de la rue Jersey, sur laquelle il mesure 60 pieds de face, et de la rue Lyon sur laquelle il a cent pieds de profondeur. Le no. 8 a 60 pieds de face à la rue Jersey, sur 109 pieds de profondeur et est contigu au No. 7; ainsi que le tout appert du plan qui sera exposé à la vente.

Conditions.—L'acheteur prendra la réversion de deux hypothèques: l'une de $320 existe sur le lot No. 1; le cinquième, les intérêts et les frais en sont dûs, et la balance est payable les 11/14 avril des années 1840, 1841, 1842 et 1843, et l'autre hypothèque $320 pèse sur les lots Nos. 6, 7 et 8 et est payable aux mêmes époques: la balance du prix de la vente sera payable à six, douze, dix-huit, et vingt-quatre mois, en billets endossés à la satisfaction du syndic, avec hypothèque jusqu'à parfait payment, et intérêt à raison de dix pour cent, par an, à partir de l'échéance, si le paiement en est prolongé à l'option du porteur des billets.

10o. Cinquante et un (51) ilets de terre dans la ville de Hurtsville, désignés par les numéros 39, 44, 45, 46, 44, 49, 51, 53, 56, 57, 71, 72, 75, 76, 77, 78, 81, 82, 83, 81, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 94, 99, 100, 101, 103, 104, 107, 108, 109, 112, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122 et 123, conformément au plan sus-mentionné, déposé dans l'étude de d'Edward Barnett notaire public, et qui sera exposé à la vente.

CONDITIONS—Un cinquième comptant, la balance à un, deux, trois et quatre ans de terme en billets endossés à la satisfaction du syndic, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement et intérêt à raison de dix pour cent par an à partir de l'échéance, et le paiement en est prolongé à l'option des porteurs des billets.

11o MINGO, âgé d'environ 23 ans, esclave, ros bois et mouleur de briques, qui est dit être affligé d'un abcès.

12o PRISCILLA bonne esclave et bien portante, excellente blanchisseuse, et assez bonne domestique de maison. Son âge est de 24 ans.

13o SALLY, âgée d'environ 22 ans. d'un bon caractère, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.

CONDITIONS—Six mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du syndic, portant hypothèque jusqu'à parfait payement et intérêt à raison de dix pour cent par an à partir du jour de l'échéance, si le paiement en est prolongé, à l'option des porteurs des billets. Les dits esclaves ne seront pas livrés jusqu'à ce que les acquéreurs se soient conformés aux conditions de l'adjudication.

14o VINGT QUATRE (24) actions de la banque de Carrollton, sur 14 desquelles il n'est dû que cent piastres qui sont payées et sur les 10 autres cinq cent piastres sont également payées.

CONDITIONS—Six mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du syndic, avec intérêt à raison de 10 pour cent par an à partir de l'échéance, si le paiement en est prolongé à l'option des porteurs des billets.

15o CENT ACTIONS de la compagnie du chemin de fer de Nashville, sur lesquelles cent piastres ont été payées.

CONDITIONS—Comptant.

Tous les actes de vente seront passés pardevant Edward Barnett, notaire public, aux frais des acquéreurs.

21 fev—25, 21, 2, 10, 12, 21 et 31mars.

VENTE RENVOYEE.
D. McAulay, vs. ses créanciers.
PAR R. B. SYKES.

IL sera vendu, Jeudi, le 26 mars, à midi, à l'Arcade Banks, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour de District, dans et pour le premier district judiciaire de la Louisiane, et sous la direction du syndic des créanciers de Daniel McAulay, les esclaves suivants, abandonnés par le dit McAulay au bénéfice de ses créanciers:

Jim, nègre,	31 ans, charretier.	
Ruben, mulâtre,	27 "	"
Carey, nègre,	27 "	"
Hannibal,	27 "	"
Washington,	18 "	"

Conditions—Six mois de crédit, avec des billets endossés et portant hypothèque jusqu'au payement final.

L'acte de vente pardevant W. Y. Lewis, not. pub., aux frais des acquéreurs. 21 fev—5c 10 16 mars, 21, 25, et 26

VENTE PAR LE MARSHAL.

COUR DE CITE DE LA VILLE DE LAFAYETTE—W. R. B. Wills, contre O. Daly & Eagan—No. 1749—Wm. Spencer, contre O. Daly—No. 1741. En vertu des deux ordres de fieri facias à moi adressés par l'honorable Cour de Cité de Lafayette, j'exposerai en vente publique, mardi, le 31 mars courant, 1840, à midi, à la porte de ladite Cour de Cité,

UN CERTAIN LOT DE TERRE,

situé dans le faubourg Livaudais, No. 6, sur un plan dressé par Louis Bringier arpenteur, dans l'ilet borné par les rues Sixth, Seventh, Chippewa, et Fulton, par cent vingt pieds de profondeur et face par la rue Seventh, entre des lignes parallèles.

Ceci étant la seconde et dernière criée, la propriété ci-dessus sera adjugée au plus haut, offrant et dernier enchérisseur, à la charge par l'acquéreur de fournir son obligation, payable à un an avec une caution solvable, bonne et solvable, hypothèque spéciale, intérêt de cinq pour cent jusqu'à parfait paiement.

17 mars—5 J. J. CAIN, marshal.

$50 DE RECOMPENSE.

PARTI marron le 26 décembre, de chez le soussigné, le nègre ALFRED, âgé de 22 ans, taille de cinq pieds, 6 ou 7 pouces, jolie figure, complexion très noire, fortement proportionné, parlant anglais, le français et l'espagnol, se présentant avec beaucoup d'assurance et très bien connu en ville, y ayant résidé plusieurs années. Il a été vu sur le chemin à coulisses du lac Pontchartrain, d'où il est probablement allé de l'autre bord du lac.

Les geôliers de cet Etat et ceux des Etats voisins sont priés de s'adresser pour le montant de la récompense ci-dessus et les frais de geôle, au No. 181, rue de Chartres, entre Toulouse et St. Pierre, ou à J. S. Roman, vis à vis Carrollton dans la paroisse Jefferson, Louisiane. 17 mars—15

CENT CINQUANTE PIASTRES DE RECOMPENSE, SERONT données à quiconque donnera des informations tendant à traduire en justice la ou les personnes qui recèlent la griffonne HATTY, âgée d'environ 12 ans, qui s'est absentée de chez le soussigné le 5 du courant, et a été vue, depuis, sur la levée au bout de la rue Julie, avec un panier et ramassant des cotons de mais. On donnera cinq piastres à celui qui la fera mettre à la geôle, ou la ramènera au soussigné, No. 183, rue St. Philippe. WM. DOCKERILL. 17 mars—5

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE, SERONT données à quiconque ramènera chez le soussigné la mulâtresse CHARLOTTE. Elle est âgée d'environ 18 ans, parle l'anglais et le français; elle a la bouche grande et les dents très blanches. Elle s'est absentée depuis environ quinze jours de chez son maître, demeurant dans la paroisse du Ouest Baton Rouge. On suppose qu'elle sera descendue dans quelque chaland. E. LAUDUMIEY, 14 mars— 16, rue St. Louis.

AVIS—Les soussignés préviennent leurs amis qu'ils ont le dépôt du vrai vin de diverses années, du Château Gruau Laroze, appartenant à MM. Balguerie & Co. de Bordeaux. R. A. LEFEBVRE & CO, 14 mars 10, rue Toulouse.

PLUMES D'ACIER PATENTEES DE JOSEPH GILLOTT—Un assortiment considérable des plumes ci-dessus, est à vendre en gros et en détail par le soussigné, rue de Chartres no 24, au premier. Ces plumes ont été faites sous la direction de M. Joseph Gillott, qui pendant les vingt dernières années a consacré toute son attention et son temps pour les perfectionner. Le chiffre qu'il en a manufacturé et vendu en 1838 n'est pas au-dessous de 35,808,452, ceci est une preuve de l'estime dont elles jouissent.

N. B. Les plumes durent plus que toutes celles qui sont aujourd'hui sur le marché, tandis qu'elles sont beaucoup moins chères. HENRY OWEN, 14 fev—36 Agent.

MACHINES A VAPEUR.

LES soussignés agents de Goodloe & Coch, de Cincinnati, recevront des ordres pour la confection de machines à vapeur, moulins, à sucre, à scie, presses à coton et tous ouvrages de ce genre. 13 m—1an FRERET BROTHERS.

A VENDRE par les soussignés, en gros et en détail, à des prix modérés: Chapeaux de soie de Paris, dernière mode, Chapeaux feutre ras, Chapeaux feutre américain grands bords, Chapeaux Panama, Chapeaux paille d'Italie, Parapluies en soie et coton, Bretelles en soie et en fil d'Ecosse, Cravates en satin, Cravates d'été en batiste, Chapeaux de paille pour dames, ... [illegible]

PAR LE REGISTER.

SUCCESSION DE FEU THEODORE NICOLET.
Vente par le Register des Testaments.

LE MARDI vingt quatre Mars 1840, à une heure de l'après midi, en vertu et en exécution d'un ordre de vente de l'Honorable Cour des Preuves dans et pour la ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 13 février 1840, rendu conformément aux délibérations d'une assemblée des créanciers de feu Théodore Nicolet, il sera offert en vente publique à l'encan, à la SALLE DES BAINS de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la succession dudit feu Théodore Nicolet, les biens-fonds actions de banques et autres actions ci-après décrits, savoir:

ACTIONS.

200 ACTIONS de la Compagnie d'Assurance du Commerce, chaque action étant de cinquante piastres, toutes payées en entier.

43 ACTIONS de la Presse à Coton à vapeur de la Levée, de piastres chaque, sur lesquelles actions la somme de dix mille huit cent dix piastres ont été payées.

1 ACTION de la dite Compagnie de la Presse à Vapeur à Coton de la Levée, de cinq cents piastres, payées en entier.

110 ACTIONS de la Compagnie du Rail Road et de Banque de Carrollton de la Nouvelle-Orléans, sur chacune desquelles actions la somme de cinquante piastres a été payée.

101 ACTIONS de la Compagnie de Gaz et de Banque de la Nouvelle Orléans, chacune desquelles actions sont de cent piastres chaque, et sur lesquelles trente piastres par action ont été payées.

120 ACTIONS de la Compagnie des Améliorations et de Banque de la Nouvelle Orléans, de cent piastres chaque, payées en entier.

2 ACTIONS d'une des Compagnies de bateaux à vapeur de remorque de cette ville, de cinq cents piastres chaque, toutes payées en entier.

Conditions de la vente—Quatre et six mois de crédit, en billets tirés et endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire.

Propriétés foncières situées en cette paroisse et ville au faubourg Washington.

1o. Un Lot de Terre situé au faubourg Washington de cette ville, le dit lot étant vide, et formant l'encoignure des rues Victoire et du Port, mesurant au pied américain, vingt deux pieds quatre pouces deux lignes de face à la dite rue de la Victoire, sur une profondeur de quatre vingt dix pieds face à la rue du Port, et borné dans le fond par un passage ou allée à l'usage commun du dit lot... [illegible] ...suivant un plan de la quarante six lots de terre appartenant au dit feu Théodore Nicolet et situés au dit faubourg Washington.

2o. Un Lot de Terre attenant au précédent, désigné par le No. deux sur le plan sus-mentionné, mesurant vingt et un pieds six pouces [mesure américaine] de face à la dite rue de la Victoire, entre les rues du Port et St. Ferdinand, sur une profondeur de quatre vingt dix pieds entre lignes parallèles, et borné dans le fond par le susdit passage ou allée, lequel dit lot de terre est vide.

3o. Un Lot de Terre attenant au précédent, mesurant vingt et un pieds six pouces de face à la dite rue de la Victoire, sur une profondeur de quatre vingt dix pieds, entre lignes parallèles, et borné dans le fond par la susdite allée, lequel lot est aussi un lot vide et est désigné sur le susdit plan par le No. trois.

4o. Un Lot de Terre désigné sur le dit plan par le No. cinq, mesurant quarante six pieds neuf pouces cinq lignes [mesure américaine] de face à la dite rue de la Victoire, entre les rues du Port et St. Ferdinand, sur une profondeur de cent quarante quatre pieds sur la ligne qui le sépare des lots Nos. quatre, neuf et dix du dit plan, cent quarante trois pieds deux lignes sur la ligne qui le sépare du lot No. six ci-après décrit, et quarante sept pieds deux pouces une ligne sur un passage de 11 pieds 4 pouces de large, ouvrant sur la rue du Port et s'étendant jusqu'à la ligne de la propriété ci-devant appartenant à F. M. Forstall et maintenant à J. A. Durel, sur laquelle ligne il mesure douze pieds deux pouces cinq lignes; cette allée est l'usage commun des dits lots et autres; ensemble avec la maison principale et autres améliorations qui s'y trouvent.

5o. Un Lot de Terre vide, désigné sur le dit plan par le No. six, attenant au dit lot No 5 ci-dessus décrit, mesurant au pied américain vingt deux pieds quatre pouces deux lignes de face à la dite rue de la Victoire, sur une profondeur de cent quarante trois pieds deux lignes sur la ligne qui le sépare du dit lot No. 5, cent quarante deux pieds six pouces sur la ligne qui le sépare du lot No. sept, ci après décrit, et vingt deux pieds six pouces sur l'allée susmentionnée, à l'usage commun du dit lot et autres.

6o. Un Lot de Terre vide, désigné sur le dit plan par le No. 7, attenant au lot ci-dessus décrit, mesurant au pied américain vingt deux pieds quatre pouces deux lignes de face à la dite rue de la Victoire, cent quarante deux pieds six pouces sur la ligne qui le sépare du dit lot No. 6, et cent quarante deux pieds sur la ligne qui le sépare du lot No. 8 du dit plan, et vingt deux pieds six pouces dans le fond sur la susdite allée.

7o. Un Lot de Terre vacant, désigné sur le dit plan par le No. huit, attenant au lot ci-dessus décrit, mesurant vingt deux pieds quatre pouces deux lignes de face à la dite rue Victoire sur une profondeur de cent quarante deux pieds sur la ligne qui le sépare du dit lot No. sept, et cent quarante et un pieds cinq pouces six lignes sur la ligne qui le sépare d'autres propriétés et vingt deux pieds six pouces sur la ligne du fond ferant face à la susdite allée.

8o. Deux terrains vides, désignés sur le dit plan par les Nos neuf et dix; les dits terrains attenant l'un à l'autre, et mesurant chacun vingt un pieds six pouces à la rue du Port, entre le Chemin Public ou rue de la Levée et la rue Victoire, sur une profondeur de quatre vingt six pieds six pouces deux lignes, entre lignes parallèles. Le dit terrain No. neuf est borné du côté de la rue Victoire par l'allée ci-dessus précédemment mentionné à l'usage commun des lots Nos. un, deux, trois, quatre, cinq et du dit lot No. neuf, et dans le fond par le lot No. cinq, le dit lot No. dix est borné du côté de la rue de la Levée par un passage à l'usage commun du dit lot et autres.

9. Un autre lot de Terre désigné sur le dit plan par le No douze, mesurant vingt pieds cinq pouces quatre lignes de face audit Chemin Public ou rue de la Levée sur une profondeur de cent vingt pieds un pouce quatre lignes, entre lignes parallèles, et ensemble le magasin à trois étages qui s'y trouve et tous les droits de batture ou d'alluvion au dit lot de terre et y attachés.

10. Un Terrain vide attenant au précédent, désigné sur le dit plan par le No. treize, mesurant vingt deux pieds trois pouces sept lignes de face au Chemin Public ou rue de la Levée sur une profondeur de cent vingt pieds un pouce quatre lignes entre lignes parallèles, et borné dans le fond par l'allée sus mentionnée à l'usage commun des dits lots et autres; ensemble avec les droits de batture ou d'alluvion en face dudit terrain et y attachés.

11. Quatre Terrains attenant les uns aux autres, désignés sur le plan sus mentionné par les nos quatorze, quinze, seize et dix sept. Les dits terrains sont vides et mesurant chacun vingt deux pieds quatre pouces de face au Chemin Public ou rue de la Levée, entre les rues du Port et St Ferdinand, sur une profondeur de cent vingt pieds un pouce quatre lignes, entre lignes parallèles, et sont tous bornés dans le fond par l'allée à l'usage commun desdits terrains et autres; ensemble avec tous les droits de batture ou d'alluvion en face desdits terrains et y attachés.

12. La moitié indivise d'un lot de Terre désigné sur le dit plan par la lettre R, situé audit faubourg Washington, rue Victoire et précisément en face de ladite rue du Port, dont et du lot est réservé pour faire la prolongation; ledit lot de terre mesurant 45 pieds de face à ladite rue Victoire, vis à vis de la dite rue du Port, sur une profondeur de 130 pieds 10 pouces 5 lignes sur la ligne qui le sépare de la propriété de Jacques Toutant, et 116 pieds quatre pouces quatre lignes sur la ligne qui le sépare d'une autre propriété appartenant Théodore Nicolet; ensemble la moitié indivise de tous les droits de batture ou d'alluvion en face de ladite rue du Port, attachés audit lot de terre; l'autre moitié indivise de laquelle propriété appartenant audit Jacques Toutant.

13. Un Lot de Terre situé au lot ci-dessus décrit, mesurant 22 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue Victoire, sur une profondeur du 116 pieds 4 pouces 8 lignes sur la ligne qui le sépare dudit lot décrit, et de 109 pieds 1 pouce sur la ligne qui le sépare du lot No. 2 ci-après décrit, et 21 pieds 1 pouce 6 lignes dans le fond; ledit lot de terre est désigné sur le plan par le No. 1.

14. Un Terrain vide attenant au précédent, désigné sur ledit plan par le No. 2, mesurant 21 pieds 6 pouces de face à ladite rue Victoire, sur une profondeur de 109 pieds 1 pouce sur la ligne qui le sépare dudit lot ci-dessus décrit, et de 102 pieds 1 pouce sur la ligne qui le sépare du lot No. 3 ci-après décrit, et 20 pieds 3 pouces 7 lignes dans le fond.

15. Un Terrain vide attenant au précédent, désigné sur ledit plan par le No 3, mesurant 21 pieds 6 pouces de face à la rue de Victoire, sur une profondeur de 102 pieds 1 pouce sur la ligne qui le sépare du lot No 2 ci-dessus décrit, et de 95 pieds 1 pouce sur la ligne qui le sépare du lot No 4 ci après décrit, et 20 pieds 3 pouces 7 lignes dans le fond.

16o. Un Terrain vide attenant au lot ci-dessus, désigné sur ledit plan par le No quatre, mesurant vingt et un pieds six pouces de face à ladite rue Victoire, sur une profondeur de quatre-vingt-quinze pieds un pouce sur la ligne qui le sépare du lot No trois ci-dessus décrit, et de quatre-vingt huit pieds un pouce sur la ligne qui le sépare du lot No cinq et vingt pieds quatre pouces dans le fond.

17. Un Terrain vide, désigné sur ledit plan par le No six, mesurant vingt trois pieds quatre pouces six lignes et demie de face à ladite rue Victoire sur une profondeur de quatre-vingt pieds cinq pouces six lignes sur la ligne qui le sépare dudit lot No cinq et soixante douze pieds dix pouces quatre lignes sur la ligne qui le sépare du lot No sept ci après décrit, et vingt deux pieds un pouce et deux lignes et demie dans le fond.

18. Un Terrain vide attenant au lot ci dessus décrit, désigné sur ledit plan par le No sept, mesurant vingt deux pieds quatre pouces et deux lignes de face à ladite rue Victoire, sur une profondeur de soixante douze pieds dix pouces quatre lignes sur la ligne qui le sépare du lot No six ci dessus décrit et de soixante cinq pieds sept pouces deux lignes, sur la ligne qui le sépare du lot numéro huit, ci après décrit, et vingt et un pieds un pouce quatre lignes dans le fond.

19. Un Terrain vide attenant au lot ci-dessus décrit, désigné sur ledit plan par le No huit, mesurant vingt deux pieds quatre pouces et deux lignes de face à ladite rue Victoire sur une profondeur de soixante cinq pieds sept pouces deux lignes, sur la ligne qui le sépare du lot No sept ci dessus décrit, et de cinquante huit pieds quatre pouces, sur la ligne qui le sépare du lot No neuf ci après décrit, et vingt et un pieds un pouce quatre lignes dans le fond.

20. Et un terrain vide attenant au lot ci-dessus décrit, désigné sur ledit plan par le numéro neuf, et mesurant vingt deux pieds quatre pouces deux lignes de face à ladite rue Victoire sur une profondeur de cinquante-huit pieds quatre pouces sur la ligne qui le sépare du lot No huit ci-dessus décrit et de cinquante un pieds sept lignes, sur la ligne qui sépare du côté de la rue Saint-Ferdinand et la ligne qui sépare d'une autre propriété, et vingt-et-un pieds un pouce trois lignes dans le fond.

Tous lesdits terrains étant bornés dans le fond par la propriété ci-devant ou actuellement appartenant à la compagnie des architectes de la Nouvelle-Orléans.

LOTS DE TERRE situés dans la partie basse dudit faubourg Washington au-dessous de cette ville, dans l'ilet compris entre le Chemin Public en face du fleuve, et entre les rues de France, Moreau et Lesseps, savoir:

21. Un lot de terre désigné par le no. un formant l'encoignure Chemin Public et de la rue de France, mesurant vingt trois pieds sept pouces sept lignes de face audit chemin public sur 96 pieds neuf pouces deux lignes de profondeur et face à ladite rue de France, et quatre vingt dix huit pieds cinq pouces une ligne sur la ligne qui le sépare du lot No. deux ledit lot et vingt-trois pieds cinq pouces dans le fond; ensemble les droits de batture ou d'alluvion en face de ladite propriété et y attachés.

22. Un lot de terre vide attenant au lot ci-dessus décrit, désigné sur ledit plan par le No. deux, mesurant vingt-trois pieds sept pouces sept lignes de face audit chemin public, sur une profondeur de quatre-vingt dix-huit pieds cinq pouces une ligne sur la ligne qui le sépare du lot No. un susdit, et quatre-vingt-dix-neuf pieds trois pouces six lignes sur la ligne qui le sépare du lot No. trois, et vingt-trois pieds cinq pouces dans le fond; ensemble tous les droits de batture ou d'alluvion en face dudit lot de terre et y attachés.

23. Un lot de terre attenant au lot ci-dessus décrit, désigné sur ledit plan par le no. trois, mesurant vingt-trois pieds sept pouces sept lignes, de face audit chemin public; sur une profondeur de cent pieds un pouce ce sur la ligne qui le sépare du lot no. deux, et cent un pieds huit pouces deux lignes sur la ligne qui le sépare du lot no. quatre, et vingt-trois pieds quatre pouces sept lignes dans le fond, ensemble les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits de batture ou d'alluvion en face et y attachés.

24. Un lot de terre vacant attenant à celui ci-dessus décrit, désigné sur ledit plan par le no. quatre, mesurant vingt-trois pieds sept pouces sept lignes de face audit chemin public, sur une profondeur de cent un pieds huit pouces sept lignes sur la ligne attenant au lot nos trois et de cent trois pieds quatre pouces six lignes du côté attenant au lot numéro cinq, et vingt-trois pieds quatre pouces sept lignes de large dans le fond; ensemble tous les droits de batture ou d'alluvion du dit lot de terre y attachés.

25. Un lot de terre vacant attenant à celui ci-dessus décrit, désigné sur ledit plan par le no. cinq, mesurant vingt-trois pieds sept pouces sept lignes de face audit chemin public, sur une profondeur de cent-trois pieds quatre pouces six lignes du côté attenant au no. quatre, et de cent-cinq pieds un pouce cinq lignes sur l'autre ligne de profondeur, et vingt-trois pieds quatre pouces sept lignes de profondeur dans le fond; ensemble tous les droits de batture ou d'alluvion en face dudit lot de terre y attachés.

26. Deux lots de terre vides, désignés sur ledit plan par les numéros sept et huit dudit ilet, et mesurant, savoir: chacun desdits lots trente-deux pieds six pouces de face à la rue Lesseps, sur une profondeur de cent-dix-neuf pieds neuf pouces, entre lignes égales et parallèles, ledit lot no. huit formant l'encoignure des rues Moreau et Lesseps.

27. Trois lots de terre vides, désignés sur ledit plan par les lettres A, B et C attenant les uns aux autres situés dans le même ilet; lesdits lots mesurant chacun trente pieds de face à la rue de France, sur une profondeur de cent dix-sept pieds quatre pouces, entre lignes égales et parallèles.

Lots de Terre situé au dit faubourg Washington, dans l'ilet compris entre les rues Saint-Ferdinand, Urquhart, Morales et la presse à coton.

28. Quatre lots de terre vides, désignés sur ledit plan sous les Nos. un, deux, trois et quatre dudit ilet; lesdits lots mesurant chacun vingt-huit pieds six pouces quatre lignes de face à la rue St-Ferdinand, sur une profondeur de cent-vingt pieds entre lignes égales et parallèles; ledit lot No. un, formant l'encoignure des rues St-Ferdinand et Murales.

29. Deux lots de terre vides, attenant l'un à l'autre, situés dans le même ilet, désignés sur le dit plan par les Nos. cinq et six, mesurant chacun vingt-huit pieds six pouces, quatre lignes de face à la rue Saint-Ferdinand, sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes égales et parallèles.

30o. Un certain morceau de terre, situé dans la paroisse d'Orléans, à environ trois milles au-dessous de la ville et sur la même rive du fleuve Mississipi, mesurant un arpent de face au dit fleuve Mississipi, sur quarante arpens de profondeur, borné à la ligne supérieure par une propriété ci-devant appartenant à feu Monsieur Mioton, et à la ligne inférieure par une propriété ci-devant appartenant à la Banque des Etats-Unis; ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent: les trois quarts de laquelle propriété appartiennent à la succession et un quart à C. Caffin; mais par consentement elle sera vendue entier.

Conditions de la vente: Six, douze, dix-huit, vingt-quatre et trente mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire, assurés par hypothèque sur les propriétés vendues, lesquels billets porteront intérêts à raison de 10 p. 0/0 l'an, du jour de leur échéance, en cas de non paiement, sans pour cela autoriser les acquéreurs à en retarder le paiement, lesdits acquéreurs auront le privilège d'escompter leurs billets à 9 p. 0/0 d'intérêt au moment de la vente. W. F. C. DUPLESSIS, Régister des Testamens.

N. B. Les actes de vente seront passés aux frais des acquéreurs, pardevant Félix Grima, not. pub.

Parmi les propriétés susdécrites, il en est certaines qui sont assurées contre l'incendie, et les acquéreurs auront à en payer les assurances au prorata de la prime, pour le temps qui restera à courir à partir du jour de la vente. 20 fev—4,1ps

AVIS LEGAUX.

Jean Jacques Haydel vs. ses créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du premier District Judiciaire—Jeudi, 12 mars 1840—Présent l'hon. A. M. Buchanan, juge—No. 17,411—Sur motion de M. Pierre Soulé, avocat pour le syndic dans cette affaire, et sur information donnée à la Cour, que Zénon Cavelier, un des dits syndics, se trouve obligé, pour cause de mauvaise santé, à résigner le syndicat; il est ordonné par la Cour, qu'une assemblée des créanciers de l'insolvable ait lieu à l'étude de M. Félix Grima, notaire public, le 11 avril prochain, à 10 heures du matin, afin d'y nommer un autre syndic en place du dit Zénon Cavelier, ou autrement autoriser les deux qui restent en fonctions à exercer les pouvoirs qui ont été accordés lors de l'assemblée où les trois syndics ont été nommés.

Extrait des minutes.
14 mars— D. BYRNE, Dép. Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse pour la Paroisse et Ville de la Nlle.-Orléans.—No. 11446—Thomas Evans vs. ses Créanciers—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—12 Mars 1840—Il est ordonné par la Cour que toutes les personnes intéressées dans cette affaire, déduisent dans les dix jours qui suivront la publication du présent avis, les raisons pour lesquelles le tableau de distribution présenté par le syndic ne serait pas homologué, et les fonds répartis en conséquence.

Par ordre de la Cour,
Bureau du Greffier, N. Orléans, 12 mars 1840.
14 mars—3 ARMAND PITOT, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—No. 11486—James Sewall contre ses créanciers—27 février 1840—Il est ordonné par la cour que l'assemblée des créanciers de l'insolvable, dans ce procès, aura lieu en la chambre, le vendredi, 20 mars, pour y délibérer sur les affaires dudit insolvable, ... [illegible]

Par ordre de la Cour.
Bureau du greffier—Nouvelle Orléans, le 27 février 1840.
29 fev—3 ARMAND PITOT, greffier.

COUR COMMERCIALE—No. 2466—J. T. Baudue contre ses créanciers et les créanciers de son association avec St. Cyr Gumault... [illegible]

Par ordre de la Cour
7 mars—4tps ED. GARDERE, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de District du premier district judiciaire—No. 18768—Wm. Christy contre ses créanciers—La cession de biens du pétitionnaire ayant été acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une assemblée desdits créanciers sera tenue le samedi 25 mars prochain, à 10 heures a. m., pardevant A. Mazureau, notaire public, pour délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire; en même temps toutes poursuites judiciaires contre la personne de l'insolvable ou contre ses propriétés, sont et demeurent suspendues. M. James B. Sterrett est nommé pour représenter les créanciers absens.

Témoin l'honorable A. M. Buchanan, juge de ladite cour, le 17ème jour de février 1840.
19 fev—6 D. BYRNE, dép. greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—No. 18912, Cary Robinson contre ses créanciers—La cession des propriétés du pétitionnaire, ayant été acceptée par la Cour, pour le bénéfice de ses créanciers; il est ordonné que les créanciers s'assemblent en l'étude pardevant W. Y. Lewis notaire, samedi, 18avril prochain, pour délibérer sur les affaires dudit insolvable. C. Roselius, est nommé pour représenter les créanciers absens. Dans cet intervalle, ordonné que toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses propriétés soient arrêtées. Présent l'honorable A. M. Buchanan, Juge de ladite cour, le 14 mars, 1840. D. BYRNE, député greffier.
17m—4t—19ps.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—Leon Metge, contre ses créanciers—Lundi seize mars 1840—La cession des biens du pétitionnaire est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers; il est ordonné par la cour qu'une assemblée de ses créanciers ait lieu devant M. Larroque Turgeau, notaire public, le vendredi dixième jour d'avril, à dix heures du matin, afin de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire; et en même temps que toutes actions judiciaires soient suspendues contre la personne et les propriétés de la part des créanciers mentionnés dans la cédule. Témoin l'honorable A. M. Buchanan, juge de ladite cour, ce 16 mars, 1840.
17m—4ps JOHN L. LEWIS, greffier.

No. 2,466—Alexandre Hallam vs. ses créanciers.

COUR DE COMMERCE.—La cession des propriétés du pétitionnaire est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit tenue devant H. B. Cenas, notaire public, le 25e. jour d'Avril 1840, à 10 heures du matin, à l'effet de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et en même temps que toutes actions judiciaires soient suspendues contre sa personne et ses propriétés de la part des créanciers dénommés dans la cédule et que H. Kennicot soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 19 mars 1840.
Signé C. WATTS, Juge.
Bureau du Greffier, ce 19 mars 1840.
Copie conforme, R. GARDERE,
21 mars Député Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse, pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans.—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—Le 19 mars 1840.—Townsley, Prieur & Co. vs. leurs créanciers.—No. 7541.—Il est ordonné par la Cour que toutes personnes y intéressées déduisent, dans les dix jours qui suivront la publication du présent ordre, leurs raisons pourquoi le tableau de distribution présenté par le syndic ne serait pas homologué, les fonds distribués en conformité et le syndic déchargé de toute responsabilité ultérieure dans cette affaire.

Par ordre de la Cour,
Bureau du Greffier, N. Orléans, 19 mars 1840.
21 mars—3 A. PITOT, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du 1er District Judiciaire—No. 18952—John McVittie vs. ses créanciers—Il est ordonné que les créanciers du pétitionnaire, soient notifiés d'après la loi, de comparaître en pleine Cour le Samedi 11 avril 1840, à 10 heures A. M., pour déduire les raisons pour lesquelles ledit pétitionnaire ne jouirait pas du bénéfice des lois faites en faveur des débiteurs insolvables sous détention.—Présent l'honorable A. M. Buchanan, juge de ladite Cour, ce 17 mars 1840.
D. BYRNE, Député Greffier.
18 mars—3ps.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—Vendredi le 21 février 1840—Présent l'honorable A. M. Buchanan, juge—John Powers contre ses créanciers—No. 18331—Sur motion de W. S. Upton, avocat de l'insolvable, et sur son observation que ledit insolvable était incapable, à cause de maladie, d'assister à l'assemblée de ses créanciers, qui a été ordonnée comme devant avoir lieu en pleine cour samedi, le 21 courant, il est ordonné que de nouveaux avis soient publiés à l'effet de prévenir lesdits créanciers et de les convoquer pour paraître en pleine cour le vendredi 27 mars prochain, à 10 heures A. M., pour y déduire les motifs pour lesquels ledit insolvable ne profiterait pas du bénéfice des lois pour venir au secours des débiteurs insolvables en état d'arrestation, et en même temps toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont et demeurent suspendues. Extrait des minutes.
D. BYRNE, Dép. Greff
2 mars

DURANO & Co. No. 39, Vieille Levée, entre Conti et Bienville: ont constamment en mains, un bel assortiment d'HABITS, GILETS et PANTALONS, provenant de leur propre manufacture, qu'ils vendent à bon marché pour du comptant, en gros et en détail... [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR HEWLETT & CENAS.
Vente de Propriété améliorée.

IL sera vendu Samedi, 28 courant, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis:

UN LOT DE TERRE de valeur sur lequel se trouve un magasin en briques à trois étages avec une façade en granite, situé sur la rue Chartres, No. 60, désigné sur le plan original par le No. 3, étant la troisième bâtisse au-dessus de la rue Bienville sur le côté Est de la rue Chartres. Le dit lot mesure 21 pieds 4 pouces et 3 lignes de face sur la rue Chartres, sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces, mesure anglaise, borné d'un côté par le No. 2 et sur l'autre par le No. 4, et sur le derrière par la propriété maintenant ou ci-devant appartenant aux héritiers Spencer. Ce magasin est maintenant occupé par Mr. Paul Tulane & Co. par bail, à raison de $2,050 par année, payable tous les mois, lequel bail expire le premier novembre prochain. La possession en sera donnée aussitôt que les conditions de la vente auront été remplies et le bail en sera transféré.

Conditions—6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. 20 mars—8

PAR HEWLETT & CENAS.
Vente de syndic.

IL sera vendu le samedi 25 avril prochain, à midi, à la Bourse de l'Arcade, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District pour le premier district judiciaire de la Louisiane, portant la date du 17 mars 1840, et sous la direction du syndic des créanciers de J. H. Holland:

Une parcelle de terrain, située dans le faubourg Annonciation, se composant du lot No. 10, et d'une partie du lot No. 8 dans l'ilet No. 67, sur le plan général dudit faubourg; ladite parcelle de terrain mesure soixante pieds de face sur Prytanee Walk, entre les rues Prytanée et du Colisée sur 103 pieds de profondeur, mesure française, ensemble avec les améliorations qui y ont été faites et tous droits, privilèges et avantages qui y sont attachés.

Conditions—$1250, avec intérêt du 23 août 1837 et $7250, avec l'intérêt du 23 août 1838 et frais de protêt comptant; la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du syndic, avec hypothèque spéciale jusqu'à final paiement. 20 mars 20, 29, a 16, 20

PAR J. A. BEARD.

IL sera vendu le mercredi, 1er. Avril, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, entre Chartres et Royale,

1o. La Maison à deux étages et le lot de terre situé à l'encoignure des rues Nouvelle Levée et Robin, ayant 32 pieds de face à la rue Nlle ... sur 105 pieds de profondeur, et face à la rue Robin.

2o. Le Lot contigu ayant 30 pieds de face à la rue Nouvelle Levée, sur 105 pieds de profondeur.

3o. Le Lot contigu au no. 2, ayant 30 pieds face à la rue Nouvelle Levée, sur 105 pieds de profondeur.

Conditions—Un cinquième comptant, et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets endossés avec hypothèque jusqu'à parfait paiement, et un intérêt de 7 pour cent l'an.

Actes de vente pardevant H. B. Cenas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 19 mars

Propriétés et Terrains de valeur dans la 2de. Municipalité.

PAR L. A. GARIDEL.

IL sera vendu mercredi, 1er. avril, à midi, à la Salle des Bains de la Bourse St. Louis,

L'Ilet entier no. 80, borné par les rues Naïades, Terpsichore, Apollon et Melpomène, divisé en 23 lots.

Conditions: Un cinquième comptant, la balance à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit, sans intérêt, billets tirés et endossés par l'acquéreur (sans endosseur) assurés par hypothèque, en cas de non paiement des billets à leur échéance, ils porteront dix pour cent l'an d'intérêt jusqu'à final paiement. Trois mois seront accordés pour le terme payable comptant, en y ajoutant un intérêt de 9 pour cent l'an; si le paiement en est assuré à la satisfaction du vendeur par un billet avec un ou plusieurs endosseurs.

Ces terrains sont situés dans la partie la plus élevée de la Nouvelle Orléans, et par leur position agréable doivent convenir au rentier aussi bien qu'à l'homme d'affaires pour y établir des maisons de résidence, peu d'endroits offrent les mêmes avantages.

Des maisons commodes pourront y être cette année construites, à des prix très bas, et le crédit libéral accordé mettra à même tout acheteur de faire face à son paiement annuel par le loyer qu'il pourra retirer et couvrir en même tems le prix de la bâtisse; il jouira en outre de l'augmentation progressive qui ne peut manquer d'avoir lieu dans cette belle partie de la Nlle. Orléans.

Les actes de vente seront passés pardevant A. Mazureau, notaire public, dans les dix jours qui suivront l'adjudication, autrement les dits lots seront revendus après 3 jours d'avis aux frais et risques de l'acquéreur. 17 mars—14

PAR A. D. DORIOCOURT.

JEUDI le 26 mars 1840, à midi, à la Salle des Bains de la Bourse St. Louis, il sera vendu pour compte aux risques et périls de Bernard Maurice qui a négligé et refusé de se conformer à l'adjudication à lui faite le 28 février 1840, l'esclave Henriette âgée d'environ 18 ans, bonne cuisinière, domestique de maison, blanchisseuse et repasseuse.

Conditions—Moitié comptant le reste à 6 mois. 13 mars—11

VENTE POSITIVE ET SANS LIMITE.
PAR J. A. BEARD.

A l'Arcade Banks, Jeudi, 26 courant, à 11 heures et demie,

SIX lots de terre de valeur, situés dans la rue des Nayades, à l'angle et au-dessus de la rue Jackson; et dans une des plus florissantes parties de la Nouvelle Orléans; ils ont ensemble environ 25 pieds de face à la rue des Nayades sur une profondeur de 125 pieds. Le terrain est plus haut que dans toute autre partie de la ville. Ces lots seront vendus au plus offrant, ils offrent une admirable occasion à ceux qui désirent une résidence salubre et à bon marché.

Conditions: Un cinquième comptant; la balance à 6, 8 et 12 de crédit, par billets endossés à la satisfaction du vendeur, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement, et par compte à la convenance.

Actes de vente pardevant Félix Grima, notaire aux frais des acquéreurs.

Les plans seront exposés trois jours avant la vente.
17mars—9

PAR HEWLETT & CENAS.

VENTE DE PROPRIETES DE VALEUR.

IL sera vendu, Mercredi, 25 courant, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins,

Cinq terrains de valeur, avec toutes les améliorations, droits, passages et y appartenant, situés dans le faubourg Ste-Marie, dans l'ilet borné par les rues Julia, Grod. St-Charles et Carondelet, et désignés sur le plan original par les Nos. 2, 3, 4, 5 et 6.

Les terrains Nos. 2, 3, 4 et 5 mesurent chaque 25 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 95 pieds chacun entre lignes parallèles.

Le terrain No. 6, mesure 25 pieds de face à la rue Girod sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 1/2 lignes de profondeur, le fond des lots précédents Nos. 2, 3, 4 et 5.

Les propriétés ci-dessus sont situées dans la partie la plus florissante de la 2de. Municipalité, et leur position est très convenable pour la construction de résidences particulières, et ne peuvent manquer d'offrir un placement avantageux aux capitalistes.

Conditions—$1,800 payables pour chaque terrain, le 1er. mars 1841—En espèces de sommes à la convenance du vendeur; et la balance à 12 mois, en billets tirés et endossés à la satisfaction du vendeur avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. 7 m—8

VENTE DE SYNDIC.

Wm Gallagher contre ses créanciers et les créanciers de Jas W. Gallagher.

PAR J. A. BEARD.

IL sera vendu mercredi, 25 mars, à midi à l'Arcade de Banks, en vertu d'un ordre de la Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans,

Un lot de terre situé dans le faubourg Ste. Marie, dans la rue St. Pierre, entre les rues Perdido et Gravier, mesurant soixante et quatre pieds de face à la rue St. Pierre, sur cent vingt pieds de profondeur, séparé ... de M. Huet, et de l'autre par celle de P. ... avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont ... et des droits et avantages qui y appartiennent.

Conditions: Un quart comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du syndic, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant H. B. Cenas, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 17 fev

Succession Honoré Faure.
PAR V. DEJOUX.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves pour la ville et paroisse d'Orléans, en date du 10 février dernier et sous l'inspection de l'administrateur de ladite succession,

Il sera vendu le mardi 31 du mois de mars, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, à midi:

Un terrain situé au faubourg Marigny, rue Craps, entre les rues Bagatelle et St. Antoine, mesurant 30 pieds de face à la rue Craps, sur 120 pieds de profondeur en lignes parallèles; sur lequel terrain se trouvent construites deux maisons dont l'une en bois de charpente, briquetée entre poteaux; couverte en bardeaux et divisée en deux chambres, et l'autre en bois de construction seulement, aussi couverte en bardeaux et divisée en 2 chambres, une galerie fermée en 2 pièces.

Une négresse créole du pays, nommée Rosalie, âgée d'environ 26 ans.

Conditions:—Pour les maisons, un quart comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois.—Pour l'esclave, 1/3 comptant, la balance à 6 et 12 mois; le tout en billets endossés à la satisfaction de l'administrateur qui se réserve le droit de refuser les endossements sans expliquer les raisons de ce refus.

Les actes de vente pardevant M. T. Tureau, not. pub. aux frais des acquéreurs. 2 mars

AVIS.

LES soussignés ont aujourd'hui formé une société pour exercer l'état d'avocat à la Louisiane, sous la raison de Peyton, Smith & Yergers, et dans l'Etat du Missisipi, sous celle de Yergers, Peyton & Smith, leurs bureaux sont passage de la Bourse No. 18.

A la Nouvelle-Orléans.	*A Vicksburg.*
BALIE PEYTON	GEO. S. YERGER,
J. WIGHTMAN SMITH,	JACOB S. YERGER

1er fev—2m

SANGSUES.

REÇU par les derniers arrivages de France, un assortiment de sangsues de choix, à vendre depuis 6 1/4 cents jusqu'à 25 cents la pièce, à l'entrepôt général de sangsues, rue du Quartier, No. 26, entre les rues Condé et Vieille-Levée.

L'entrepôt en sera toujours fourni et les prix ne varieront jamais. 7 mars

CIGARRES—2000 milliers de la Havane des marques les plus fameuses, telles que Constancia, Esperanza, Iris, Mariel, Amares, Ag Wea Margeria, Carlos, Pascual, Venus, ... Trabalad, Tucon, Estrella, &c.
11 m J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.

A VENDRE à bon marché du mérinos double chaîne soie à couleur de Paris, un assortiment de cuirs pour cordonniers et selliers, du bon vin de champagne, un assortiment de cristaux; des dictionnaires de l'Académie, de Boiste, et Anglais Français, des grammaires et autres ouvrages élémentaires pour les deux langues; des grammaires françaises de Noël et Chapsal de Letellier; Lhomond, Simon de Nantua, et quelques ouvrages de meilleurs auteurs français reliés élégamment.
8 m THEODORE VOIZIN, Enc. Royale & St. Louis.

TAFFETAS GOMME—25 pièces taffetas gommé, 10 do barège vert pour voiles, 10 douzaines escarpins, à vendre par
10 m LOISON & SILVESTRE, 72, Royale.

CHAMPAGNE, Vins, Anisette, &c.—Champagne supérieur, Couronne et Lambert do. qualités diverses, $6 à 10 doux.

Vins rouges de Bordeaux de $1 3-4 à 18 la douzaine, do do supérieures, caisses de 12 demi-bouteilles.

Anisette surfine en caisses et fine en paniers;
Fruits à l'eau de vie et cerises à l'eau de vie;
Vins du Rhin, de Moussaux et de Bourgogne;
Eau de Seltzer; huile d'olives;
Dame-jeannes de 5 gallons; cloux de girofle;
Peinture verte à l'huile et sèche, &c.
18mars WM. BERGER, 19, rue St. Louis.

PARTIE marronne depuis dimanche soir 15 du courant, la négresse ATHALIE, de la taille d'environ cinq pieds et demi, très grosse du corps, marquée d'un coup de fouet sur le derrière du cou, âgée de 26 ans. Elle portait une robe de flanelle carmélite et un madras sur la tête.

Sept piastres de récompense seront données à la personne qui la logera dans une des geôles de cette ville ou qui la ramènera chez le soussigné. RAMON FABRE, 20 mars—2 [illegible]